

POUR VOTRE SÉCURITÉ,
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Viabilité
hivernale

De novembre
à mars



RENDRE
LA ROUTE
PLUS SÛRE
EN HIVER

DE MI-NOVEMBRE À MI-MARS

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE DÉCLENCHE SON PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE.



C'est le dispositif de surveillance de l'état des routes et d'intervention qui permet aux usagers de la route de se déplacer dans les meilleures conditions sur les 5 300 km de routes départementales et de garantir la praticabilité du réseau départemental dans le territoire.



ANTICIPER

Les difficultés météorologiques (neige, verglas, brouillard givrant...) sont anticipées grâce aux **prévisions, alertes et aux données transmises depuis des stations météo routières** implantées aux points stratégiques du territoire.



OBSERVER

Selon les prévisions météorologiques, **les patrouilleurs du Département** surveillent l'état des chaussées en parcourant, notamment en fin de nuit, des itinéraires prédéfinis, incluant les zones sensibles du réseau. De leurs observations et leurs relevés de températures de la route dépendent les décisions d'interventions.



INTERVENIR

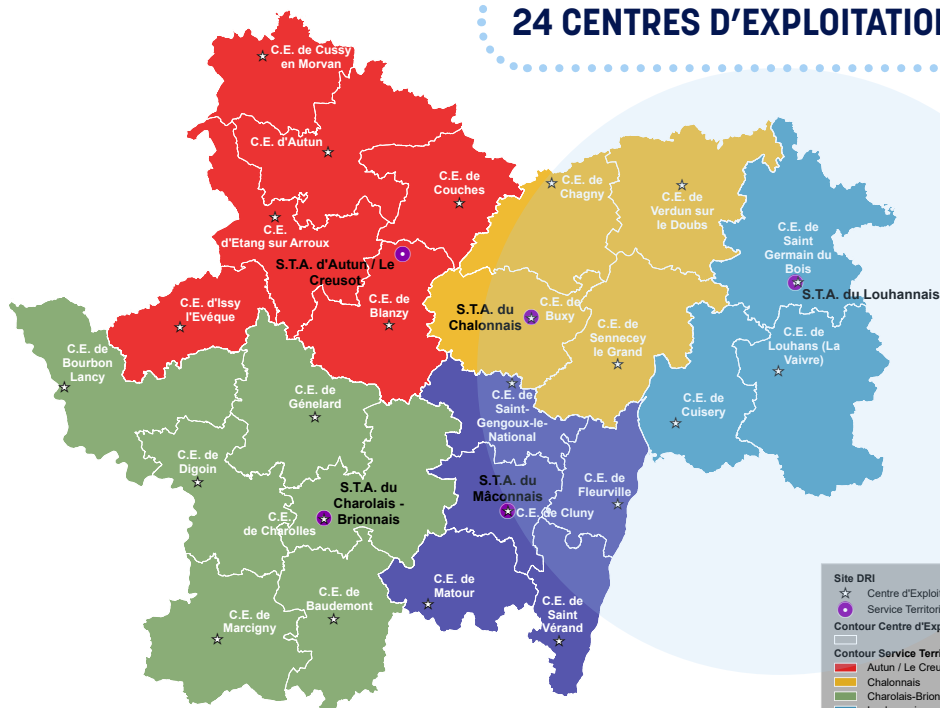
Les 300 agents répartis dans les **24 centres d'exploitation** du Département sont prêts à intervenir avec **74 engins** de déneigement pour limiter au maximum les difficultés de circulation liées à la météo. Les interventions sont déclenchées s'il y a besoin, ou par anticipation, avec la définition des axes à traiter et des traitements et dosages à effectuer.



INFORMER

C'est la mission du **Centre d'information et de gestion du trafic** (CIGT) du Département de Saône-et-Loire, en alerte 24h/24, et qui assure notamment la collecte, l'analyse et la diffusion des informations utiles et en temps réel sur **inforoute71.fr**

24 CENTRES D'EXPLOITATION



PRIORISER

Le Département ne peut pas intervenir sur l'ensemble de son réseau routier simultanément et de la même manière. Quatre niveaux de service sont opérés, selon le trafic et la catégorie des routes.



RAYONNER

Le parcours des interventions est organisé en étoiles depuis les centres d'exploitation afin de pouvoir y revenir régulièrement pour recharger en sel par exemple. L'objectif est de maintenir les meilleures conditions de circulation possible.



QUI FAIT QUOI ?

Le Département assure son service hivernal sur son réseau routier départemental. Il n'est pas en charge des autoroutes, du réseau national ou des voies communales.

ASSUREZ VOTRE PROPRE SÉCURITÉ

En période hivernale, il est nécessaire de revoir ses habitudes de conduite. Elles doivent être adaptées aux conditions météorologiques qui impactent la circulation.



AVANT L'HIVER

- Vérifiez l'équipement de votre véhicule : état des pneus, des essuie-glaces, raclette à givre
- Prévoyez en cas de besoin : gants, gilet de signalisation, lampe de poche, couverture, eau...
- Idéalement, équipez votre véhicule de pneus adaptés à l'hiver

AVANT DE PARTIR

- Renseignez-vous :
- Prévisions météorologiques : **meteo.fr** ou 0 899 71 02 71 (2,99 €/appel)
 - Conditions de circulation : radios locales et 107.7 à proximité des autoroutes
 - État du réseau routier en temps réel : **inforoute71.fr**

PENDANT LE TRAJET

- Dégagez le givre de toutes les surfaces vitrées du véhicule avant de démarrer
- Adaptez votre conduite en réduisant votre vitesse, en augmentant les distances de sécurité, en manœuvrant doucement
- Différez si possible votre déplacement en cas de verglas ou de chutes de neige
- Laissez la priorité aux véhicules de déneigement

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Direction des routes et des infrastructures
Pôle exploitation, sécurité, ressources
Espace Duhesme | 18 rue de Flacé
71026 Mâcon Cedex 9
contact@saoneetloire71.fr | saoneetloire71.fr